FRC.17047

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Case FRC 16111

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR CHATRY-LAFOSSE,

Sur la résolution du Conseil des Cinq-Cents du 19 pluviose an 7, qui déclare que l'armée de Naples ne cesse de bien mériter de la patrie.

Séance du 21 pluviose an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Les victoires éclatantes qu'une partie de l'invincible armée d'Italie vient de remporter sont de nouveaux motifs offerts à la reconnoissance nationale.

O mes collègues, qu'il est fortuné, qu'il est mémorable le jour où nous apprenons qu'un des soutiens de la nouvelle coalition contre la République

LIBRARY

vient d'éprouver le sort qui étoit réservé à tant d'arrogance et de perfidie !

Naguères vous aviez donné votre sanction au traité qui cimentoit l'harmonie entre les deux nations, lorsque tout-à-coup des hostilités insultantes ont de nouveau provoqué la guerre.

Instruit par le Directoire exécutif d'une déloyauté aussi manifeste, le Corps législatif a décrété que la foudre fût lancée sur ce roi parjure, et nos phalanges républicaines ont vengé promptement une aussi grande injure.

La ligue des rois est impuissante contre un peuple généreux et magnanime qui a fait le serment d'être libre. En vain, à la voix des dominateurs d'Albion, de nouveaux despotes entrent dans la carrière des combats ; les hautes destinées de la République française ne peuvent en être atteintes. Nos intrépides guerriers, ces dignes enfans de la patrie, sont là ; ils rendront impuissantes toutes les tentatives des tyrans ligués contre notre liberté. Oui, malgré le machiavélisme et la politique mensongère et tortueuse des cours ennemies, la République, soutenue par le courage et la valeur de nos armées, arrivera enfin au terme heureux que tant de victoires signalées lui donnent le droit d'attendre.

Gloire donc à jamais à nos armées victorieuses.

Je vote pour l'approbation de la résolution.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviose an 7.